

DANIELLE LORIES

KANT : LE SUBLIME SANS LA PASSION

Au § 29 de la troisième *Critique*, Kant achève son analyse du sublime par la modalité qui appartient au jugement esthétique qui y est relatif. La nécessité de ce jugement a ceci de particulier que si l'on exige « rigoureusement de chacun » le goût qui permet d'apprécier le beau, le « sentiment » qu'il faut pour être touché par le sublime « nous ne l'exigeons que sous une condition subjective (que nous nous croyons toutefois légitimés à attendre de chacun) à savoir celle du sentiment moral présent en l'homme¹ ». Cette nécessité caractéristique du jugement sur le sublime constitue « un moment capital pour la critique de la faculté de juger » parce que c'est elle qui « fait reconnaître précisément en eux [dans ces jugements esthétiques] un principe a priori et les soustrait à la psychologie empirique, où, sinon, ils resteraient ensevelis sous les sentiments d'agrément (*Vergnügen*) et de douleur (*Schmerz*) (avec uniquement l'épithète selon laquelle il s'agirait ici d'un sentiment plus fin, ce qui ne veut rien dire²) ». L'enjeu est capital en effet, rien moins que de faire relever ces jugements d'un examen proprement critique.

On ne peut donc pas s'étonner que la Remarque générale qui suit et porte sur l'ensemble de « l'exposition des jugements esthétiques réfléchissants » soit conçue contre la réduction des jugements relatifs

1 CFJ, Ak V, 266 ; 249. Concernant la troisième *Critique* (abr. CFJ), je donne d'abord la référence de l'édition de l'Académie (Ak), le volume étant indiqué en chiffre romain, la page en chiffres arabes ; ensuite, la page de la traduction citée, celle d'Alain Renaut : Kant, *Critique de la faculté de juger* (Aubier, 1995), Paris, Flammarion (GF-1088), 2000. Il m'arrive de l'amender (rarement) et/ou de la compléter des termes allemands pour des questions de clarté, et ce, sans autre avertissement que la présente note.

2 Ak V, 266 ; 249 ; cette remarque est aussi une auto-critique, renvoyant aux *Observations sur le sentiment du beau et du sublime*.

au beau et au sublime au registre de la psychologie empirique. On peut dès lors lire toute la construction argumentative de ces pages comme devant aboutir à la critique disqualifiante de l'approche physiologico-psychologique de Burke qui intervient dans les deux dernières pages de cette longue Remarque. À travers, puis par delà, les rappels synthétiques des acquis sur le beau et sur le sublime, on peut montrer que tout au long de ce texte, Kant continue à argumenter contre cette réduction « psychologique » et en tout cas empirique. Pourtant la disqualification de ce type d'approche ne semble finalement pas aussi totale qu'on pourrait s'y attendre, mais les concessions à Burke (associé à Épicure, ce qui n'est pas sans signification pour la circonstance) sont compréhensibles seulement à condition que l'on prenne la mesure de l'enjeu.

Sans cela en effet, on risque de ne guère saisir pourquoi Kant insiste ici, plus que jamais dans la troisième *Critique*, sur la question des affects, et singulièrement de la possibilité ou non de leur reconnaître une certaine sublimité. Or ce qui empêche l'*Affekt* – tel qu'il est défini dans l'*Anthropologie*, définition rappelée en note dans la Remarque qui nous occupe – de pouvoir être sublime, c'est qu'il est intrinsèquement contraire à la réflexion. Et ce qui caractérise les jugements esthétiques purs relatifs au beau comme au sublime, c'est qu'il y a coïncidence entre l'animation réciproque éprouvée des facultés suscitée au sein du *Gemüt* par le spectacle considéré, c'est-à-dire entre le caractère réfléchissant du jugement, d'une part, et le plaisir, le sentiment éprouvé, d'autre part. Il ne saurait donc être question de considérer comme sublime ou même comme relatif au beau³ un plaisir ou un déplaisir rendant impossible la réflexion⁴.

3 Ceci exigerait pour être pleinement fondé un examen, qu'on ne peut mener ici, des distinctions entre affects du genre « courageux » et du genre « languissant » (Ak V, 272-273) ; la distinction de l'émotion (*Rührung*) – qui peut voir sa force s'accroître jusqu'à devenir *Affekt* – en émotions « ardentes » ou « tendres », et la confrontation de ce qui est dit ici avec ce que dit l'*Anthropologie* des affects « sthéniques » et « asthéniques » en son § 76 (Ak VII, 255 ; tr. fr. A. Renaut, *Anthropologie d'un point de vue pragmatique*, Paris, Flammarion (GF-665), 1993). Baldine Saint Girons a mené un tel examen dans les pages sur Kant de son livre *Fiat Lux. Une philosophie du sublime*, Paris, Quai Voltaire, 1993, en particulier, pp. 458 suiv.

4 Cf. *Anthropologie d'un point de vue pragmatique* : Ak VII, 251.

Sans entrer dans le détail de la discussion sur ce que l'on a de bonnes ou de mauvaises raisons de qualifier de « sublime », on peut se faire une idée de l'enjeu capital évoqué en s'arrêtant à ce passage :

L'Idée du bien, quand elle s'accompagne d'affect [*Affekt*], se nomme enthousiasme [*Enthusiasm*]. Cet état d'esprit semble [*scheint*] sublime à un degré tel que l'on prétend communément que, sans lui, rien de grand ne peut être accompli. Or tout affect est aveugle, soit dans le choix de son but, soit, lorsque ce but est fourni aussi par la raison, dans la mise en œuvre de celui-ci ; car il correspond à ce mouvement de l'esprit qui le rend incapable d'entreprendre une libre réflexion sur les principes pour se déterminer d'après eux.⁵

C'est à cette phrase, au mot *Affekt* qu'est attachée la note suivante :

Les affects sont spécifiquement différents des passions. [Ceux-là] se rapportent uniquement au sentiment, [celles-ci] relèvent du pouvoir de désirer et sont des penchants [*Neigungen*] qui rendent plus difficile ou impossible toute déterminabilité de l'arbitre par des principes. [Ceux-là] sont tumultueux et irréfléchis [*unvorsätzlich*, sans préméditation], [celles-ci] insistantes [*anhaltend*, tenaces, continues] et réfléchies [*überlegt*] : ainsi le mécontentement [*Unwille*], quand il prend la forme de la colère [*Zorn*], est-il un affect ; mais quand il devient haine (désir de se venger) [*Hass (Rachgier)*], il constitue une passion [*Leiden-schaft*]. Cette dernière ne peut jamais et sous aucun rapport être nommée sublime [*erhaben*], car si, dans l'affect, la liberté de l'esprit est certes entravée, dans la passion elle est abolie.

Il importe ici que la passion, dépassant, contrairement à l'*Affekt*, le registre du sentiment (*Gefühl*), appartient à la faculté de désirer elle-même, c'est dire qu'elle élimine la possibilité de la volonté bonne puisqu'elle rend « plus difficile » voire « impossible » la détermination de l'arbitre par des principes : s'il y a passion, l'arbitre est déterminé par des penchants ou inclinations. L'*Anthropologie* confirme ceci en définissant l'inclination comme « désir sensible [devenu habituel] », et la passion comme « l'inclination qui n'est maîtrisée que difficilement, ou ne parvient pas à l'être, par la rai-

5 Ak V, 272 ; 255.

son du sujet⁶ ». Le même endroit confirme la définition de l'affect comme étant de l'ordre du sentiment « que l'on éprouve dans l'état présent et qui ne laisse pas la *réflexion* (la représentation de la raison selon laquelle on devrait s'abandonner à ce sentiment ou se refuser à lui) se faire jour chez le sujet ». On sait la qualification de l'*Affekt* comme de la passion comme « maladie du *Gemüt* » dans l'*Anthropologie* encore. Il y a perte de maîtrise et absence de réflexion dans l'affect, c'est une perte de contenance rapide, soudaine, tandis que la passion prend son temps, s'installe et est une disposition de l'esprit : une *Gemütsstimmung* impliquant la faculté de désirer, et qui soumet la réflexion (qui ne peut donc plus être la « simple réflexion » ou la réflexion libre à laquelle en appellent les jugements esthétiques purs) à ses fins dans la recherche des moyens de les atteindre. On connaît aussi l'image contrastée que Kant répète : « l'affect agit comme une eau qui rompt la digue ; la passion à la manière d'une rivière qui creuse toujours plus profondément son lit ». Ou encore on a affaire d'un côté à une « ivresse » que va rapidement dissiper un sommeil réparateur, de l'autre à quelque chose comme « une maladie par empoisonnement ou par atrophie » pour laquelle les remèdes ne sont guère plus que « des médicaments palliatifs⁷ ». Si l'on est hors de soi et égaré un moment par l'*Affekt*, la passion aveugle durablement, et « enchaîne », privant la personne de sa liberté pendant beaucoup plus de temps ; « les passions sont des gangrènes pour la raison pure pratique », et la plupart du temps « incurables⁸ ». « Préjudice momentané » porté à la liberté d'une part, « esclavage » de l'autre.

On voit bien dès lors comment l'affect, mais bien plus radicalement la passion s'excluent de la sublimité. Les sentiments purs du beau et du sublime appartiennent à un esprit dans sa liberté, liberté qui s'exprime dans le désintéressement des deux sentiments ; et qui plus est, ils entretiennent une relation étroite « au sentiment moral », relation que Kant explicite (notamment, et dans cette même Remarque) comme suit : « Le beau nous prépare à aimer quelque

6 *Anthropologie*, § 73 : Ak VII, 251 ; 217.

7 *Anthropologie*, § 74 : Ak VII, 252 ; 218-19.

8 *Anthropologie*, § 80 : Ak VII, 266 ; 237.

chose, même la nature, d'une façon désintéressée ; le sublime à l'estimer hautement, même contre notre intérêt sensible⁹ ».

Cette note relative aux affects et sa portée sont importantes afin de bien comprendre la position de Kant à l'égard de Burke et de son analyse du sublime. Cette position implique une conception foncièrement différente de celle de Burke quant au lien ou à l'absence de lien entre le sentiment esthétique pur et la corporéité. Et à cet égard, ce qu'écrit Kant dans la Remarque qui nous occupe peut être mal compris, et l'a été assez souvent.

En effet, d'un côté, Kant lorsqu'il aborde Burke à la fin de cette longue Remarque vient d'exclure très expressément le compte rendu du sublime en termes de passion, de l'autre il va rendre hommage à l'exposition burkienne du sentiment du sublime, laquelle s'exprime précisément en termes de passion.

Le lecteur peut en particulier se laisser égarer par une indication, à propos de Burke, associé à Épicure, laquelle a, semble-t-il, mené certains à penser que Kant se rend aux arguments de ces deux auteurs quant au caractère corporel de tout plaisir.

Si l'on est attentif à la complexité et à la profondeur de la question traitée, on comprend que le discours de Burke sur le sublime n'est certes pas entièrement disqualifié – l'hommage est réel –, même si le discours salué est radicalement insuffisant dans son empiricité. Il n'est pas entièrement disqualifié parce qu'il y a bien un lien entre l'animation de l'esprit (il vaudrait mieux dire l'agitation au moins dans un premier temps pour ce qui est du sublime), dans ses facultés supérieures, et le corps. Mais ce discours physiologico-psychologique de Burke est aussi radicalement insuffisant, parce qu'il ne va pas au principe des forces vitales en cause en ne considérant pour ainsi dire que leurs effets dans le corps. Or les forces vitales auxquelles en appelle Kant dans sa propre analyse du sublime relèvent du *Gemüt* au sens où il rassemble les faculté supérieures, pures, de connaître, de désirer et de sentir. Et parce qu'il s'agit de la liberté de ce *Gemüt*, la physiologie – même si elle devait éclairer la liaison psycho-somatique chez le sujet empirique – ne saurait suffire, bien qu'elle reste pertinente d'un point de vue pragmatique...

9 Ak V, 267 ; 251.

C'est que « l'exposition physiologique » ou « psychologique¹⁰ » que Burke propose du sublime et du beau, pour cette raison même qu'elle est « purement empirique », ne peut aucunement justifier des prétentions à la validité subjective universelle et nécessaire des jugements esthétiques dans leur pureté : Kant a dit l'importance de cette modalité qu'est la nécessité pour sa propre démarche. Or, selon l'exposition burkienne, le plaisir du beau et le sentiment du sublime ne peuvent être que strictement privés l'un comme l'autre. Cependant, Burke est aux dires de Kant « l'auteur le plus remarquable pour cette manière de traiter la question » :

« Comme observations psychologiques, ces analyses des phénomènes de notre esprit [*Gemüt*] sont extrêmement belles et elles fournissent une riche matière aux recherches les plus appréciées de l'anthropologie empirique¹¹. » Aussi semble-t-il que Kant lui-même pourrait s'accorder assez largement avec cette description empirique, mais non sur l'explication qu'on obtient par ce moyen de « l'origine de nos idées du sublime et du beau ». Il vient de rappeler combien il est égarant de penser que passion et sublime puissent aller de pair : à ses yeux la passion ne peut être qu'un obstacle à la liberté requise par les deux sentiments esthétiques purs.

Quelles caractéristiques louables peut alors receler une physiologie des passions telle celle de Burke ? Il faut observer le développement du texte. Vient, juste après l'hommage et deux citations de Burke, sur le sublime, sur le beau, le passage dont j'ai déjà suggéré qu'il a pu faire croire que Kant lui-même rejoignait non seulement Burke mais Épicure dans leur conception du plaisir¹². Mon propos

10 Cette dernière (dis)qualification est l'objet d'une correction de la seconde édition, en 1793. En 1790, Kant écrivait « psychologique ». « On peut maintenant comparer » à cette exposition (transcendantale) « désormais menée à bien » l'exposition « physiologique », écrit-il en 1793. Kant choisit Burke parmi « beaucoup d'hommes à l'esprit pénétrant » qui ont élaboré ce type d'approche. Cf. CFJ, Ak V, 277 ; 260, soit la fin de la « Remarque générale sur l'exposition des jugements esthétiques réfléchissants » (Ak V, 266-279 ; 249-263) ; ces deux dernières pages (où il est question de Burke et d'Épicure) étant séparées de ce qui précède par un procédé typographique.

11 CFJ, Ak V, 277 ; 261.

12 Récemment encore : Jonathan Pollock, « La relève moderne du sublime lucrétien », *Comparative Studies in Modernism*, 2016, n° 8, pp. 27-39 dans

est donc ici de revenir sur ces indications pour en mesurer la portée et du coup celle de l'hommage rendu à Burke.

Après avoir dit quelle riche matière l'exposition physiologique procure à l'anthropologie empirique, Kant écrit :

Il est en outre incontestable que toutes les représentations en nous, qu'elles soient, dans leur relation à l'objet, simplement sensibles ou entièrement intellectuelles, peuvent pourtant, subjectivement, être associées au *Vergnügen* [la jouissance de l'agréable] ou à la douleur [*Schmerz*], si imperceptibles qu'ils soient l'un et l'autre (parce qu'elles affectent toutes le sentiment vital [*Lebensgefühl*] et qu'aucune d'entre elles ne peut en tant que modification du sujet, être indifférente) [...].

Une seconde indication suit :

De même ne saurait-on nier que, comme le soutenait Épicure, le *Vergnügen* et la douleur soient en fin de compte toujours corporels, cela qu'ils partent de l'imagination ou même de représentations de l'entendement, parce que la vie sans le sentiment de l'organe corporel est uniquement conscience de son existence, mais non pas sentiment du bien-être ou de son contraire, [*Gefühl des Wohl- oder Übelbefindes*] c'est-à-dire de la stimulation [*Beförderung*] ou de l'inhibition [*Hemmung*] des forces vitales [*Lebenskräfte*] ; car l'esprit est en soi-même uniquement et entièrement vie (il est le principe vital lui-même [*das Lebensprinzip selbst*]), et c'est en dehors de lui, mais pourtant dans l'homme lui-même, par conséquent dans la relation avec son corps, qu'il faut chercher obstacles aussi bien que stimulations.¹³

un numéro consacré à « Il sublime e le arti » : « À l'instar des atomistes, [Kant] n'hésite pas à donner un fondement corporel aux sentiments », et de citer le passage (cf. *infra*) où il est question d'Épicure (p. 33). De façon plus subtile, Michel Malherbe : « [...] Kant [est conduit] à entretenir sur un mode mineur, et dans des passages à consonance burkienne, une autre doctrine de la satisfaction [entendre : autre que celle d'une satisfaction née de l'animation des facultés de l'esprit] qui n'est pas réductible à la précédente [...]. Le sentiment est ici traité dans les termes d'une détermination vitale et non plus du sens rationnel qui peut lui être conféré [celui d'un rapport aux Idées de la raison] », M. Malherbe, *Du sublime : Kant ou Burke*, in Charles Ramond (dir.), *Kant et la pensée moderne. Alternatives critiques*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1996, pp. 73-74.

13 Ak V, 277-278 ; 261-262.

Il importe de noter que dans ce passage comme ailleurs, Kant met précisément en œuvre les distinctions lexicales opérées dès les premières pages de cette *Critique* (§ 5) à propos des différents plaisirs. Or, dans le bref examen de l'analyse empirique de Burke, il n'est question en fait de plaisir que de *Vergnügen*, terme dont Kant a délimité la portée à la désignation du plaisir d'agrément, c'est-à-dire à la jouissance de ce qui « plaît aux sens dans la sensation¹⁴ ». Quand donc il faut donner raison à Épicure associé ici à Burke, c'est qu'il s'est montré expert en ce qui concerne le plaisir corporel, lequel évidemment peut aussi avoir son origine dans une représentation, même intellectuelle.

Mais, poursuit Kant, « si l'on situe *toute entière et pleinement* [je souligne] la satisfaction [*Wohlgefallen*] prise à un objet en ceci que cet objet, soit par son attrait [*Reiz*], soit par l'émotion [*Rührung*] qu'il suscite, apporte une jouissance [*vergnüt*] », alors il faut renoncer à ce qu'un tel plaisir exprimé dans un jugement puisse de quelque façon que ce soit réclamer l'adhésion d'autrui : « Sur ce point, c'est en toute légitimité que chacun ne consulte que son sentiment privé¹⁵ », puisqu'on est alors dans le registre d'un jugement qui « repose sur le sentiment immédiat que chacun a de son propre bien-être [*auf dem unmittelbaren Gefühle des Eigenen Wohlbefindens beruht*] ». Un tel bien-être, lié qu'il est au *Vergnügen*, s'entend physiquement, dans le corps ; il est associé au sentiment de la santé, comme Kant le souligne à plusieurs reprises, et en particulier, plus loin, à propos d'Épicure à nouveau, en parlant d'un « sentiment d'intensification du bien-être corporel, c'est-à-dire de la santé [*Gefühl der Beförderung [...] des körperlichen Wohlbefindens, d. i. der Gesundheit*]¹⁶ ».

14 Cf. CFJ, § 3, Ak V, 205. Cf. aussi § 5, Ak V, 209 et au début de la Remarque générale en question ici (Ak V, 266) : le plaisir d'agrément est dit « pathologiquement conditionné », et il est traité des différences d'agrément en termes quantitatifs : « nombre des excitations », « masse de la sensation agréable » ; au § 39, Kant y revient pour insister sur le caractère *passif* de cette jouissance qui « vient à l'esprit par l'intermédiaire du sens » (Ak V, 291-92). Encore, § 44, à propos des arts d'agrément et des arts du beau, renvoyant à la sensation des sens, d'une part, à la réflexion, de l'autre. Et *passim*. Attrait (*Reiz*) et *Genuss/geniessen* sont aussi toujours associés au plaisir d'agrément exclusivement, qui dépend de l'appareil sensoriel.

15 Ak V, 278 ; 262.

16 CFJ, § 54, Ak V, 331 ; 318.

Si Épicure a raison en ce qui concerne ce qu'il peut dire du plaisir corporel, en ce compris sur la diversité de ses sources possibles, donc de son lien à des représentations qui peuvent même être purement intellectuelles, il a tort pourtant de croire que l'on puisse rendre compte de toute espèce de satisfaction en ces termes. Et Burke commet la même erreur en décrivant comme des passions le goût et le sentiment du sublime : cette optique fait disparaître toute possibilité de « censure du goût » ou toute discussion à ce sujet. Dans cette perspective, tout accord des jugements devient pure et simple convergence contingente entre des sentiments seulement privés, individuels, liés à des individus empiriques toujours différents les uns des autres. Chacun est renvoyé à l'intimité de son idiosyncrasie empirique, corporelle et psychologique (voire psycho-somatique) impartageable. Et de ce point de vue, telle est la conclusion de Kant, l'analyse de Burke est mise à mal tout particulièrement dans ce qu'aujourd'hui on s'accorde volontiers à reconnaître comme ce qu'on lui doit à titre principal : la distinction du sublime comme catégorie esthétique à part entière, à côté du beau¹⁷. En effet, on est obligé de conclure que soit le sublime est réduit à n'être que ce qu'il est dans une manière ordinaire de parler : une sorte de superlatif du beau¹⁸, les satisfactions ne se distinguant dans leurs effets physiques qu'en degré d'intensité et non par nature ; soit la notion est contradictoire d'un « plaisir négatif [*negative Lust*]¹⁹ », mixte de jouissance (ou agrément) et de douleur (souffrance physique), si ces sensations s'opposent sur un continuum de part et d'autre d'un « Zéro » de la douleur comme de la jouissance : dans ce cas, elles ne peuvent que s'annuler ou s'amoindrir (se compenser) l'une l'autre.

Dans la première partie de la Remarque, Kant avait déjà fait valoir des arguments contre la physiologie de Burke : insistant par exemple

17 Cette dette à l'égard de Burke s'entend à l'évidence rétrospectivement : le terme « esthétique » n'appartient pas encore au vocabulaire de sa *Recherche*.

18 Cf. par exemple : P. David, « L'effroi du sublime », *Les Cahiers du CEI-MA*, 2006, n° 3, p. 10.

19 Guillermit souligne que cette expression appliquée au sublime dès le § 23 (Ak V, 245) « ne peut être que parfaitement dénuée de sens au regard d'une anthropologie empirique », L. Guillermit, *L'élucidation critique du jugement de goût selon Kant*, Paris, Éditions du CNRS, 1986, p. 143.

sur l'extension et la force accrues de l'imagination (effet de la violence qu'elle subit de la part de la raison dans le sublime), il soulignait que l'on est loin de pouvoir prêter ce sentiment du sublime à une imagination « d'après les lois de l'association », c'est-à-dire à une imagination empirique, parce que celle-ci fait dépendre notre satisfaction de « facteurs physiques²⁰ ». C'est l'insuffisance déjà de toute approche empirique qui est en cause et les facteurs physiques sont écartés pour le moins comme non essentiels, voire comme obstacles (puisque physiquement nous ne sommes que fétus de paille face aux forces déchaînées de la nature) : c'est loin d'être physiquement que nous pouvons découvrir en nous un point de résistance capable de tenir bon devant la nature déchaînée, ce que nécessite le sentiment du sublime (dynamique).

Il s'agit donc bien plutôt, dans l'exposition du sublime, de l'imagination qui agit « d'après les principes du schématisme de la faculté de juger (*par conséquent en tant qu'elle est subordonnée à la liberté* [je souligne]), l'instrument de la raison et de ses idées » et qui, du coup, est « d'une force capable d'affirmer notre indépendance contre les influences de la nature ». On est loin d'une passion soumise aux lois des corps, dans les termes de Burke. Et Kant insiste à cet endroit et une fois de plus, sur la *pureté* du jugement dont il s'agit²¹.

Dans ce qui précède l'évocation de Burke, Kant va jusqu'à indiquer, j'ai commencé par le rappeler, qu'il faut rejeter l'idée d'une passion sublime²². Ce qui ressort du passage agrémenté de cette note est qu'il y a ce que sans trop me soucier ici de nuances j'appelle des faux sublimes (ou des « apparemment » sublimes) : ceux qu'on lie trop exclusivement à une émotion (*Rührung*), comme il y a une ou des fausses beautés (ce que l'on prend à tort pour le beau) : celle(s) que l'on fait dépendre *essentiellement* de l'attrait (*Reiz*). Dans ces deux cas, il ne s'agit pas du sentiment pris dans sa forme supérieure, mais seulement de sentiments empiriques, tandis que les expositions que Kant vient d'achever renvoient précisément à cette forme supérieure du sentiment qui a trait au fonctionnement des facultés supé-

20 Ak V, 269 ; 252.

21 Ak V, 269- 270 ; 252- 253.

22 Ak V, 272 (note) ; 255 (déjà cité).

rieures de connaître ou de désirer dans un jeu de l'imagination avec l'entendement pour le beau, et un jeu de l'imagination avec la raison pour le sublime. La *Rührung* dont il est question a été définie « une sensation où la dimension agréable n'est créée que par un arrêt provisoire de la force vitale et par la manière dont, après l'arrêt, celle-ci s'épanche beaucoup plus fortement²³ ».

Et même quand (dans la même Remarque toujours) il en vient à parler de l'enthousiasme, ce qu'il en dit est précisément que « l'Idée du bien, quand elle s'accompagne d'affect, se nomme enthousiasme » et que cet état d'esprit « semble [*scheint*] sublime », et Kant d'insister sur l'insuffisance du sensible : si cet enthousiasme peut apparaître « esthétiquement sublime », c'est dans la mesure où dans l'enthousiasme, il y a « une tension des forces *grâce à des Idées* » et que cet affect donne, *grâce aux Idées*, « à l'esprit un élan agissant de manière bien plus puissante et durable que l'impulsion qui vient de représentations sensibles²⁴ ». Les forces en cause ne sont donc pas les forces vitales en un sens corporel ou animal. Qui plus est, Kant souligne que c'est bien plus que l'enthousiasme l'absence d'affect, l'*apatheia* d'« un esprit suivant avec constance ses principes immuables²⁵ » qui est sublime, car alors se mêle au sentiment du sublime la satisfaction de la raison. Proclamer la sublimité supérieure de l'absence d'affect, c'est montrer l'insuffisance de l'approche empirique du sentiment.

Cette discussion se conclut sur ceci que pour parler authentiquement de sublime, il ne faut pas seulement un « tumultueux mouvement de l'esprit » mais il faut que ce mouvement de l'esprit laisse derrière lui « un état d'esprit qui, bien que seulement de façon indirecte, influe sur la conscience que l'on a de ses forces et de sa résolution relativement à ce qui comporte en soi une finalité intellectuelle pure (pour le suprasensible) ». Sans quoi, explique Kant, il risque de ne s'agir que d'une gymnastique du *Gemüt* pour sa santé, l'équiva-

23 À la fin du § 14 (Ak V, 226 ; 205), l'association à l'agrément dit assez qu'il s'agit d'un plaisir physique, et le § 13 avait déjà indiqué qu'un goût « reste toujours barbare quand il a besoin de mêler à la satisfaction les attraits et les émotions » (Ak V 223 ; 202-203).

24 Ak V, 272 ; 255.

25 Ak V, 272 ; 256.

lent de ce qu'est un massage à l'orientale pour le corps²⁶. Dans ce cas, on est à mille lieues d'une forme supérieure de sentiment.

Qui plus est, la loi morale elle-même, dépouillée de tout ce qui peut la recommander aux sens, n'est pas, comme certains le prétendent, l'objet d'une « approbation froide, sans vie » : elle n'est pas incapable de « véhiculer avec elle une force motrice ou une émotion. C'est justement l'inverse²⁷ ». Ce que soutient Kant ici, c'est que l'abstraction qui caractérise sa propre présentation du sublime ne déforce pas le sublime, bien au contraire²⁸. Elle a en outre l'avantage d'éviter le risque d'une exaltation excessive de l'esprit (*Schwärmeri*) en ceci que la présentation de l'infini dans la sensibilité n'est que négative. Tout l'effort kantien, dans cette Remarque, souligne que l'arrachement à la sensibilité ordinaire (celle du corps et/ou du sens interne) est requis pour ces sentiments d'ordre supérieur, purs, qu'il s'agisse du beau ou du sublime, et a fortiori du respect.

Kant peut alors conclure²⁹ que seule l'exposition transcendante a pu révéler cela, tandis que l'exposition empirique en est par définition incapable. Et il ne cite le nom de Burke qu'au moment de dire ce qui est perdu dans l'approche de ces sentiments par l'analyse burkienne des plaisirs qui pourrait aussi bien se réclamer d'Épicure : la possibilité d'identifier une forme supérieure du sentiment, qui certes demeure toute subjective. Autrement dit, l'approche empirique est insuffisante car elle mutile le *Gemüt* qui, privé de cette faculté sensible supérieure, n'est plus le lieu du sentiment de soi, de ses propres forces, de sa vie, mais ne peut plus offrir qu'une froide conscience de soi : Kant retourne ainsi contre Burke l'objection d'aridité qu'il vient d'écarter pour sa propre approche. C'est si l'on place toute espèce de sentiment de vie, de *Lebensgefühl* dans la dépendance du corps que l'esprit n'a plus accès qu'à la sécheresse irrémédiable d'une pure conscience de soi. Tout au long, il a plaidé pour la nécessité de reconnaître des formes de sentiment qui dépendent de la subjectivité transcendante, de son activité et de l'unité différenciée de ses facultés.

26 Ak V, 273-274 ; 256-257.

27 Ak V, 274 ; 258.

28 Ceci sous-tend déjà ce qui est dit de l'enthousiasme : ce sont les Idées qui lui permettent de tendre les forces.

29 Ak V, 277 ; 260-61, au moment d'évoquer Burke.

Quant à cette seconde indication, dès lors, qui énonce que « l'esprit est le principe vital même » et que la conscience de soi sans sentiment est juste « conscience » et rien de plus, ce passage dit, d'abord, que le sentiment est toujours en quelque manière une réceptivité, c'est-à-dire qu'il faut que quelque chose agisse sur le sentiment – et ceci veut dire sur le sentiment de la vie car tout sentiment est sentiment de vie (§ 1) – : il y faut une sollicitation extérieure ou intérieure. Cette sollicitation est fournie par des représentations, celles dont il vient d'être question dans les phrases relatives à Épicure, et dont on a dit que quelle que soit leur source : la raison, l'entendement, l'imagination, les sens, il s'y peut, voire s'y doit, lier un sentiment, car on éprouve l'effet de cette représentation en soi. Ce plaisir/déplaisir ne peut-il s'éprouver qu'au moyen du corps ? Non, la troisième *Critique* a en charge de montrer qu'avec son principe *a priori* propre, qu'elle se donne seulement à elle-même, la faculté de juger légifère pour la faculté supérieure du *Gemüt* qu'est le sentiment de plaisir et de déplaisir ; c'est dire qu'un enjeu majeur est ici de montrer qu'à côté du respect, il y a d'autres formes supérieures du sentiment, dont on peut rendre compte en termes d'activité, d'animation, ou d'ébranlement des facultés supérieures de connaître et/ou de désirer, tout comme on rend compte du respect en le montrant issu de la législation de la raison pratique pour la faculté de désirer, ou plus précisément en montrant que le respect est un effet de la détermination de la volonté par la loi. Dans ce dernier volet du travail critique, le plaisir du beau coïncide avec l'animation harmonieuse, équilibrée et donc paisible de l'imagination avec l'entendement à l'occasion de la réception d'une forme perçue de la nature ou de l'art, à l'occasion d'une sollicitation externe. Le sentiment du sublime est un mouvement, dans l'esprit et de l'esprit, qui est décrit comme un arrêt suivi d'une expansion brutale des forces vitales : l'imagination s'efforce de comprendre ce qu'elle appréhende sans y parvenir, c'est le côté négatif ; mais en retombant sur elle-même, elle se découvre alors hissée, étirée, étendue et élevée par la raison³⁰ : c'est l'imagination qui est dite « sentir » et présentée comme force. Tout cela peut bien être accompagné de mouvements corporels tels que les décrit Burke, mais l'essentiel ne saurait être là, car l'exposé psychologique

30 Ak V, 268-270 ; 251-254.

ne peut pas faire la différence entre le goût et l'agréable, l'attrait se mêlant naturellement au beau, ni entre le sublime et l'émotion décrite en termes corporels dans la citation de Burke. C'est donc bien que si l'on prive l'esprit de la forme supérieure du sentiment, on se prive de rendre compte de ces expériences spécifiques, et l'on assèche l'esprit qui est pourtant principe de vie, de sorte qu'il n'y aurait rien en lui qui puisse être qualifié de sentiment de soi, et qu'il ne lui resterait qu'une aride « conscience » de soi. Physiologique, l'examen empirique, dans la suite logique d'une pensée épicurienne, ne peut que ramener tout plaisir à sa dimension corporelle et donc d'agrément. Et une telle physiologie ne peut rendre compte qu'en termes corporels du bouleversement qu'est le sentiment du sublime.

Le sentiment de vie est bien en cause dans le plaisir esthétique, mais ce n'est pas essentiellement en tant qu'il est éprouvé corporellement (comme sentiment corporel/animal de vie), c'est dans la vivification et l'animation des facultés supérieures de l'esprit l'une par l'autre. Et s'il y a manifestation physique de l'émotion, ou même de la satisfaction de l'esprit, ce n'est que par l'interaction nécessaire entre le corps et l'esprit, l'âme et le corps. Le plaisir esthétique du beau (avait dit Kant dès le § 5) est un plaisir libre : au-delà du registre des besoins animaux, et en deçà de la contrainte apodictique de la loi, et proprement humain.

Quant au sublime, sa satisfaction propre relève plutôt, dit Kant, de l'admiration (*Bewunderung*) ou du respect (*Achtung*) que d'un plaisir tout positif. Que le *Gemüt*, en lequel à proprement parler se rencontre le sublime, soit « remué » (*Rührung*), bouleversé, secoué dans ce sentiment, cela ne fait aucun doute, mais il n'est pas non plus douteux qu'aucune émotion (*Rührung*) empirique ne peut suffire à en rendre compte³¹. Si le sublime est « ce qui plaît immédiatement à travers la résistance qu'il oppose à l'intérêt des sens³² » ; si ce sentiment en suppose un autre, « celui que le sujet a de sa

31 Cf. *supra* et Ak V, 273 ; 257, sur les « tumultueux mouvements de l'esprit [*Gemütsbewegungen*] » qui, même liés à des idées élevées, religieuses ou sociales, ne méritent pas « l'honneur d'une présentation *sublime* ». C'est l'état particulier dans lequel ces mouvements laissent l'esprit qui fait la différence, qui permet de parler à juste titre de sublime.

32 Ak V, 267 ; 250.

destination suprasensible », lequel a « un fondement moral³³ », alors toute approche seulement empirique est définitivement insuffisante. La liaison à notre destination suprasensible suffit à mettre un terme aux prétentions au sublime de toutes sortes d'affects : « toutes ces émotions [*Rührungen*] relèvent simplement de l'exercice que l'on se donne, et que l'on apprécie pour la santé qu'il procure. » On peut tout accorder sur le caractère corporel du *Vergnügen* ; puisque l'on a déjà expliqué combien il est inadéquat pour l'analyse du sentiment du sublime (comme du beau du reste) : chez Burke comme chez Épicure, l'approche même du sentiment vital est reconduite au corps et le *Gemüt* traité comme un simple organe corporel dont le fonctionnement animé est comparé à une gymnastique d'entretien apportant une saine fatigue musculaire³⁴.

Les forces vitales du discours kantien sur le sublime ne sauraient décidément être corporelles, elles appartiennent au *Gemüt* constituant l'unité (systématique) des facultés supérieures dans leurs différences et leur harmonie, dans leur distinction et pourtant leur unité et leur concorde *sentie*. En y introduisant plus que l'unique sentiment pur qu'était le respect dans la deuxième *Critique*, en reconnaissant une forme pure du sentiment de plaisir et de peine en général, qui s'exprime dans la prétention du jugement sur le beau ou sur le sublime à l'universalité et à la nécessité subjectives, Kant va au plus près de ce que Descartes désignait comme la troisième notion primitive, il introduit dans les facultés du sujet transcendantal l'instance de réceptivité qui n'est plus ainsi réduite à la réceptivité de la sensation, nécessaire à l'élaboration d'une connaissance universelle et nécessaire parce qu'objective des phénomènes, car le *Gefühl* auquel il est reconnu ici une forme pure est ce qui « ne contribue en rien

33 Ce qui signifie aussi que la satisfaction du sublime est attribuée à chacun, comme pour le beau, « mais uniquement par la médiation de la loi morale, telle que, pour sa part, elle repose à son tour sur des concepts de la raison » (§ 39, Ak V, 292 ; 277).

34 Kant ne dit pas autre chose quand il précise plus loin sa pensée quant à Épicure : ce dernier « peut bien [...] ne pas avoir eu tort » en soutenant que « tout agrément [*Vergnügen*] n'est au fond que sensation physique », seulement il « ne se comprenait pas lui-même [*sich nur selbst missverstehend*], lorsqu'il mettait la satisfaction intellectuelle, et même la satisfaction pratique, au nombre des agréments » (§ 54, Ak V, 331 ; 318).

à la connaissance » (§ 1³⁵), une réceptivité qui est rapport à soi du *Gemüt*, qui n'est ni la simple conscience de soi de la raison, qui n'est pas le « je pense qui doit pouvoir accompagner toutes les représentations », qui n'est pas non plus le sentiment empirique de soi du sens interne, qui n'est pas davantage l'épreuve de ce corps-ci, parmi tous les phénomènes corporels, comme mien. Il est la réceptivité inscrite au cœur même de la spontanéité transcendante du *Gemüt* comme principe de vie, réceptivité à sa propre activité d'abord comme « simple » réflexion, et comme telle immédiatement plaisante précisément parce qu'elle n'est rien de plus que jeu de la réflexion. On est au plus près de ce mystère enfoui dans les profondeurs du *Gemüt* avec cette réflexion sentie dans le libre jeu des facultés, puisque c'est l'imagination qui ajointe ainsi le senti et le pensé dans le sentiment de soi d'une subjectivité qui s'individualise par là même, *rendant possible* l'union empirique et individuelle (impartageable) d'un moi et de son corps phénoménal, rendant possible le sentant/senti du sens interne. C'est le rôle même de l'introduction de la forme supérieure du sentiment de plaisir et de peine que de rendre possible ce rapport à soi, c'est-à-dire l'union en nous de la nature et de la liberté.

35 Et § 3 (Ak V, 206 ; 184) : « La représentation [y est rapportée] exclusivement au sujet et ne sert absolument à aucune connaissance, même pas à celle par laquelle le sujet se connaît lui-même ».